

LA POSTE
Fribourg ouvre le samedi après-midi

■ Une première, samedi dernier, à la poste principale de Fribourg (av. de Tivoli). Deux à trois guichets sont restés ouverts entre 12 h et 14 h. Bilan? «Avec 250 clients à Fribourg et plus de 1000 sur l'ensemble de la région Nord-Ouest (FR, NE, JU, Broye vaudoise et Jura bernois), nous sommes très contents», assure François Pachoud, responsable régional du réseau des offices de poste.

«Mais nous allons mieux informer notre clientèle.» Le public n'a en effet pas réalisé le changement, même s'il a appris la semaine dernière les intentions de La Poste de réduire l'attente aux guichets en prolongeant les horaires le samedi dans plusieurs villes, et en ouvrant le dimanche dans les gares de Genève et Lausanne. Mis à part la poste d'Avry-Centre, ouverte le samedi après-midi depuis deux ans, d'autres sont-elles concernées? Comme Bulle? «Attendons d'avoir fait nos expériences», répond François Pachoud. **SJ**

DROGUE AU VOLANT
La police déçue du test-sueur

■ La Police cantonale a abandonné un test destiné à détecter la prise de drogues par les automobilistes. Ce système basé sur le contrôle de la sueur «a été testé pendant huit mois sans résultats concluants, car il n'est pas fiable. D'autres possibilités de dépistage sont à l'étude, dont des tests-saliva», déclare la porte-parole Francine Zambano, confirmant une info de *La Liberté*. Le test-saliva de fabrication allemande utilisé ailleurs (ZH, ZG) pourrait entrer en ligne de compte. Ce procédé est fiable et donne rapidement des résultats, mais il faut un test par groupe de substance psychotrope recherchée (THC du cannabis, opiacés, amphétamines, cocaïne). D'où lourdeurs et surcoût. **ATS**

COMITÉ DIRECTEUR PDC
Favorable au projet de Constitution

■ Un seul des grands partis du canton n'a pas encore pris position sur la nouvelle Constitution cantonale soumise au souverain le 16 mai: le PDC, qui le fera le 22 avril à Romont. Quid de son comité directeur? A fin mars, il s'est prononcé en faveur du projet à une large majorité, moins deux ou trois voix. Rien ne devait filtrer avant l'assemblée du 22 avril, pour ne pas fausser le débat, nous expliquait alors le président Georges Bouverat. Comme il était illusoire d'espérer à ce sujet un silence radio de trois semaines, les langues se délient et la nouvelle circule depuis peu dans les cercles politiques. **SJ**

EN BREF
Choc à la gare CFF

Un ou des inconnus ont déposé sur la voie CFF, à la gare de Domdidier, un vélo, un jerricane, une barre de fer et des piquets. Objets que le Payerne-Morat a heurtés, mardi vers 22 h 15, malgré un freinage d'urgence. La locomotive a été endommagée. Une enquête est en cours. Appel aux témoins: 025 305 66 71.

Suivre l'Uni à distance

Les universités à distance de Brigue (VS), Pfäffikon (SZ) et Sierre (VS) ouvrent cet automne une filière de droit. Le projet a été élaboré en lien avec l'Uni de Fribourg à la suite d'une forte demande. C'est la première fois qu'elles collaborent avec une faculté suisse.

MOMENTS FORTS

Quatre ans dans le rétro

Quatre années intenses séparent l'élection de l'Assemblée constituante, en mars 2000, du projet de Constitution fribourgeoise soumis au vote populaire dans un mois, le 16 mai. Retour en images sur les travaux de refonte complète de la charte cantonale. Un texte qui a subi près de 40 révisions partielles et qui attendait cela depuis le 24 mai 1857...



13 juin 1999. 86% des Fribourgeois acceptent le principe de réviser totalement la Constitution de 1857. Le peuple opte à 54,7% pour une Constituante plutôt que pour le Grand Conseil.

12 mars 2000. Election des 130 constituants parmi 748 candidats répartis sur 58 listes, où l'on trouve beaucoup de «bleus» et de citoyens hors parti. **2**

30 mai 2000. Première séance de la Constituante à l'Hôtel cantonal présidée par le doyen d'âge, Joseph Rey, 84 ans cette année-là.

4 octobre 2000. Adoption du règlement, élection du triumvirat présidentiel (Rose-Marie Ducrot, Katharina Hürlimann et Christian Levrat), prestation du serment à l'Université et présentation de la synthèse des cahiers d'idées. **3**

31 janvier 2001. Institution des huit commissions thématiques et fin de la phase de mise en place.

Fin mai 2001. Ouverture du site www.fr.ch/constituante.

18 septembre 2001. Publication des rapports intermédiaires des commissions thématiques.

Début novembre 2001. Le torchon brûle entre la Constituante et le Grand Conseil qui lui a supprimé 200 000 fr. à son budget 2002. Une mesure de rétorsion à l'explosion du budget 2001 (dépassement de 467 000 fr.).

Janvier 2002. Premier numéro du bulletin d'information *Avant-propos* et rapports finals des commissions dont les thèses constitueront la base de discussion du plénum.

Janvier à mai 2002. Lecture zéro durant cinq semaines. **1**

29 avril 2002. Remise des prix du concours sur le préambule de la Constitution (169 participants).

23 mai 2002. En signe de protestation à la composition du Conseil de la magistrature, tout le groupe socialiste (27 membres) quitte la salle!

Automne 2002. Les 391 thèses retenues par le plénum sont transformées par les juristes en un avant-projet de 157 articles.

16 mai 2004
NOUVELLE
CONSTITUTION

Mi-janvier 2003. L'Union patronale déverse un flot de critiques sur l'avant-projet – qu'elle réitérera par la suite – un texte qu'elle juge «trop socialisant».

Janvier à mars 2003. Première lecture de l'avant-projet au cours de trois semaines de travail. **4**

11 avril 2003. Lancement de la procédure de consultation populaire. A l'échéance, en juillet, on dénombre 2565 réponses et prises de position. De quoi remplir 21 classeurs fédéraux!

15 septembre 2003. Rapport de synthèse, de près de 140 pages, sur la consultation. **5**

Septembre-octobre 2003. Les commissions thématiques réexaminent le texte à la lumière de la consultation et proposent 88 amendements et 33 propositions de minorité.

Novembre-décembre 2003. Deuxième lecture en séance plénière (deux semaines). Les chefs des sept groupes politiques de l'assemblée trouvent un terrain d'entente sur les thèmes sensibles. Régime minceur: le texte perd 12,6% de son volume!

15-16 janvier 2004. Troisième lecture destinée à régler les divergences entre les deux premières lectures. Refus de proposer des variantes.

30 janvier 2004. Au vote final, le projet de 153 articles est adopté par 97 voix contre 21. Un seul groupe combat le texte: l'UDC.

12 mars 2004. Signature officielle de la Constitution et lancement de la campagne.

Courant avril 2004. Envoi aux citoyens du texte de la nouvelle charte cantonale et du message explicatif.

16 mai 2004. Votation populaire sur le projet de nouvelle Constitution fribourgeoise.